



PROBUS PLEION Fund

**Rapport semestriel
28 juin 2024**

CACEIS (Switzerland) SA

Route de Signy 35 - Case postale 2259 CH-1260 Nyon 2
Tél. +41 58 261 94 00 - Fax +41 58 261 94 60
www.caceis.com

TABLE DES MATIÈRES

Présentation du fonds	3
Intervenants dans la vie du fonds	4
Informations générales sur le fonds ombrelle et les compartiments	5
Rapport du Gestionnaire.....	6
Performances.....	7
Rémunérations.....	8
Principes d'évaluation et de calcul de la valeur nette d'inventaire	9
PROBUS PLEION Fund - LPP 35 FLEX.....	10

Probus Pleion Fund est un fonds ombrelle contractuel de droit suisse relevant du type «autres fonds en placements traditionnels» subdivisé en compartiments, comme suit :

- LPP 35 Flex

Direction

CACEIS (Switzerland) SA

Route de Signy 35,
1260 Nyon

Banque dépositaire

**CACEIS Bank, Montrouge, Succursale de
Nyon / Suisse**

Route de Signy 35,
1260 Nyon

CACEIS (Switzerland) SA**Conseil d'administration :**

Thies Clemenz	Président (jusqu'au 12.12.2023)
Joseph Saliba	Président (à partir du 13.05.2024)
Yvar Mentha	Vice-président
Jacques Bourachot	Administrateur
Marc-André Poirier	Administrateur
Jean-Pierre Valentini	Administrateur
Fernando Valenzuela	Administrateur (à partir du 13.05.2024)

Direction :

Oscar Garcia	Directeur Général
Claude Marchal	Sous-directeur
Lionel Bauer	Sous-directeur

Gestionnaire mandaté :

PLEION SA
Rue François-Bonivard 12,
1201 Genève

Banque dépositaire :

CACEIS Bank, Montrouge,
Succursale de Nyon / Suisse
Route de Signy 35,
1260 Nyon

Société d'audit :

KPMG SA
Esplanade de Pont-Rouge 6,
1211 Genève

Probus Pleion Fund est un fonds ombrelle contractuel de droit suisse, relevant du type "autres fonds en placements traditionnels" au sens de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux du 23 juin 2006 (LPCC).

Le fonds est subdivisé en compartiments, comme suit :

- LPP 35 Flex

Le contrat de fonds de placement a été établi par CACEIS (Switzerland) SA, Nyon/VD, en sa qualité de direction du fonds, et soumis avec l'approbation de CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse, à Nyon, en sa qualité de banque dépositaire, soumise à l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) et approuvé la première fois par cette dernière en date du 20 février 2024.

Le compartiment est basé sur un contrat de placement collectif (contrat de fonds) aux termes duquel la direction du fonds s'engage à faire participer l'investisseur au compartiment, proportionnellement aux parts qu'il a acquises, et à le gérer conformément aux dispositions de la loi et du contrat de fonds. La banque dépositaire est partie au contrat conformément aux tâches qui lui sont dévolues par la loi et le contrat de fonds.

L'investisseur n'a droit qu'à la fortune et au revenu du compartiment auquel il participe. Pour les engagements revenant à un compartiment, seul le compartiment en question en répond.

Conformément au contrat de fonds, la direction est en droit, avec le consentement de la banque dépositaire et l'autorisation de l'autorité de surveillance, de créer à tout moment d'autres classes de parts, de les supprimer ou de les regrouper.

Au sein du compartiment LPP 35 Flex existent les classes de parts suivantes, dont la monnaie de référence est le franc suisse (CHF), l'euro (EUR) et le dollar américain (USD) :

- **Classe L (CHF)** : dont les revenus nets sont réinvestis, est accessible aux porteurs domiciliés en Suisse qui sont, au moment de la souscription :
 - Des institutions de la prévoyance professionnelle, ou ;
 - Des fondations au sens de l'art. 56 let. G LIFD

La monnaie de référence de la classe est le franc suisse (CHF).

- **Classe A (CHF)** : dont les revenus nets sont réinvestis, est ouverte à tout investisseur avec un investissement initial d'une classe de part. La monnaie de référence de la classe est le franc suisse (CHF).
- **Classe A (EUR)¹** : dont les revenus nets sont réinvestis, est ouverte à tout investisseur avec un investissement initial d'une classe de part. La monnaie de référence de la classe est l'euro (EUR).
- **Classe A (USD)¹** : dont les revenus nets sont réinvestis, est ouverte à tout investisseur avec un investissement initial d'une classe de part. La monnaie de référence de la classe est l'euro (EUR).

Les classes de parts ne représentent pas une fortune segmentée. Il ne peut ainsi être exclu qu'une classe de part réponde des engagements d'une autre classe de parts, même si les coûts ne sont en principe imputés qu'à la classe de parts profitant d'une prestation définie.

Les parts ne sont pas émises sous forme de titres, mais elles sont comptabilisées. L'investisseur n'est pas en droit d'exiger la délivrance d'un certificat nominatif ou au porteur. Si des certificats de parts ont été remis, ils doivent être restitués en cas de demande de rachat.

¹ Classes non commercialisées au 28.06.2024

Rapport de Gestion

Actions S1 2024 :

Les marchés ont commencé l'année en hausse sur fonds d'attentes de baisse des taux de la FED et l'avènement de l'intelligence artificielle. La croissance mondiale a soutenu les profits des entreprises, surtout aux États-Unis. Les actions technologiques américaines ont particulièrement bien rebondi. Toutefois, les gains ont été concentrés sur quelques grands performeurs, signalant une possible correction du marché. Les secteurs cycliques ont décliné, mais l'énergie est restée forte.

En Europe, les secteurs du luxe, technologique, bancaire et de la défense ont soutenu la hausse des indices jusqu'au moment des élections françaises. Le marché suisse a bénéficié de la baisse du franc et du retour en grâce de titres comme Lonza et Richemont. Les actions japonaises ont atteint un nouveau sommet historique tout en gardant des valorisations intéressantes. Les actions chinoises se sont stabilisées mais nécessitent davantage de preuves de croissance. Le marché indien continue de progresser malgré des évaluations élevées.

Obligations S1 2024 :

Le marché obligataire a connu une phase haussière fin 2023, mais des chiffres d'inflation US élevés et un marché de l'emploi résilient ont inversé cette tendance début 2024 repoussant ainsi les baisses de taux attendues de la FED (6 baisses attendues par le marché en début de l'année contre 2 aujourd'hui). La BNS a été la première à réduire ses taux et ce à deux reprises suivie de près par la BCE. Les courbes US et EU restent inversées avec des spreads de crédit très serrés. En Europe, l'inflation mieux maîtrisée a permis des ajustements moins drastiques des rendements obligataires, malgré des revalorisations salariales en Allemagne et en France. Le positionnement des devises émergentes reste volatil, particulièrement en Amérique latine et en Asie.

Devises S1 2024 :

Le dollar reste fort notamment grâce au différentiel de taux en sa faveur. Le scénario d'un dollar baissier gagne de plus en plus de terrain. L'euro est perçu comme baissier à long terme en raison des incertitudes économiques et politiques. Après une année 2023 de renforcement pour le CHF, 2024 est l'inverse.

Les devises des marchés émergents restent volatiles, notamment à cause des pressions politiques au Brésil et au Mexique, et de la pression sur le yuan chinois.

Alternatifs S1 2024 :

Le marché des matières premières a rebondi, avec des hausses notables pour le pétrole sur fonds de guerre à Gaza et consommation estivale américaine. Les métaux industriels comme le cuivre ont explosé à la hausse avant de revenir à des niveaux plus raisonnables. Cela a ravivé les craintes d'une inflation persistante. Les métaux précieux bien que sous pression spéculative, continuent d'attirer les banques centrales. Les hedge funds connaissent une belle année pour l'instant.

Performances

	Lancement	2024¹
Probus Pleion - LPP 35 Flex – Classe L (CHF)	06.05.24	1.05%
Probus Pleion - LPP 35 Flex – Classe A (CHF)	06.05.24	0.97%

¹Jusqu'au 28.06.2024

De par la nature de sa stratégie de placement, le fonds n'utilise pas de benchmark. Les références aux performances passées ne sauraient garantir leur évolution future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais qui peuvent être perçus lors de la souscription et du rachat de parts.

Rémunérations

Rémunérations et frais à la charge de l'investisseur (extrait du § 18 du contrat de fonds)

Commission d'émission en faveur de la direction de fonds, de la banque dépositaire et/ou des distributeurs en Suisse et à l'étranger	aucune
Commission de rachat en faveur de la direction de fonds, de la banque dépositaire et/ou des distributeurs en Suisse et à l'étranger	aucune

Rémunérations et frais à la charge du compartiment (extrait du § 19 du contrat de fonds)

Commission de gestion de la direction de fonds au maximum (calculée sur la valeur nette d'inventaire du compartiment) Elle est utilisée pour la direction, la gestion de fortune et le cas échéant, l'activité de distribution du fonds de placement	Classe L (CHF) max 0.45 % p.a.
	Classe A (CHF) max 0.95 % p.a.
	Classe A (EUR)¹ max 0.95 % p.a.
	Classe A (USD)¹ max 0.95 % p.a.
Commission de la banque dépositaire au maximum (calculée sur la valeur nette d'inventaire du fonds)	0.20 % p.a.
Commission de la direction pour le versement du produit de liquidation en cas de dissolution d'un compartiment	0.50 % de la valeur nette d'inventaire

En supplément, les autres rémunérations et frais accessoires énumérés dans le § 19 du contrat de fonds peuvent être facturés au fonds de placement.

Taux effectivement appliqués pour les rémunérations et frais à la charge de la fortune des compartiments

LPP 35 Flex

Classe L (CHF)

Commission de gestion et de direction 0.33%

Classe A (CHF)

Commission de gestion et de direction 0.83%

Classe L (CHF) et Classe A (CHF)

Commission de la banque dépositaire 0.04%

«Soft commissions»

La direction du fonds n'a pas conclu de conventions concernant des «soft commissions».

¹ Classes non commercialisées au 28.06.2024

Principes d'évaluation et de calcul de la valeur nette d'inventaire :

1. La valeur nette d'inventaire du compartiment et la quote-part des différentes classes est déterminée à la valeur vénale à la fin de l'exercice comptable et chaque jour où des parts sont émises ou rachetées, dans l'unité de compte de la classe correspondante. Les jours où les bourses ou marchés des pays principaux de placement du fonds sont fermés (par exemple : jours bancaires et boursiers fériés), il n'est pas effectué de calcul de la valeur nette d'inventaire. À des fins d'information uniquement, une valeur nette d'inventaire non traitable peut-être calculée en dehors du jour d'émission et de rachat des parts du compartiment (« VNI non traitable ») ; de telles VNI non traitables peuvent être publiées, mais ne peuvent servir qu'à des fins de calculs et mesures statistiques de performance (notamment en vue de permettre la comparaison avec les indices de référence) et ne peuvent en aucun cas servir de base à des ordres de souscription ou rachat. Le prospectus règle les détails.
2. Les placements négociés en bourse ou sur un marché réglementé ouvert au public doivent être évalués au prix payé selon les cours du jour du marché principal. Les autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours du jour n'est disponible doivent être évalués au prix qui pourrait en être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour déterminer la valeur vénale, la direction de fonds utilise dans ce cas des modèles et principes d'évaluation appropriés reconnus dans la pratique.
3. Les placements collectifs de capitaux ouverts sont évalués à leur prix de rachat ou à leur valeur nette d'inventaire. S'ils sont négociés régulièrement en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public, la direction de fonds peut les évaluer selon le ch. 2.
4. La valeur des instruments du marché monétaire qui ne sont pas négociés en bourse ou sur un marché réglementé ouvert au public est déterminée de la manière suivante : le prix d'évaluation des placements est adapté successivement au prix de rachat, en partant du prix net d'acquisition, avec maintien constant du rendement de placement calculé en résultant. En cas de changements notables des conditions du marché, la base d'évaluation des différents placements est adaptée au nouveau rendement du marché. En l'absence de prix actuel du marché, on se réfère en règle générale à l'évaluation d'instruments du marché monétaire présentant des caractéristiques identiques (qualité et siège de l'émetteur, monnaie d'émission, durée).
5. Les avoirs en banque sont évalués à hauteur du montant de la créance, majoré des intérêts courus. En cas de changements notables des conditions du marché ou de la solvabilité, la base d'évaluation des avoirs en banque à terme est adaptée aux nouvelles circonstances.
6. La valeur nette d'inventaire d'une part résulte de la quote-part de la valeur vénale de la fortune du compartiment, réduite d'éventuels engagements, divisée par le nombre de parts en circulation. Elle est arrondie au centime (0.01).
7. Les quotes-parts de la valeur vénale de la fortune nette du fonds (fortune du fonds, déduction faite de ses engagements) devant être attribuées aux différentes classes de parts sont définies la première fois lors de la première émission de plusieurs classes de parts (lorsque celles-ci sont émises simultanément) ou lors de la première émission d'une nouvelle classe de parts, sur la base des montants revenant au fonds pour chaque classe de parts du fonds. La quotepart fait l'objet d'un nouveau calcul lors des événements suivants :
 - a. lors de l'émission et du rachat de parts ;
 - b. à la date de référence des distributions, dans la mesure où (i) de telles distributions ne se rapportent qu'à des classes de parts distinctes (classes de distribution), (ii) les distributions aux différentes classes de parts diffèrent en pourcentage de leur valeur nette d'inventaire respective, ou (iii) divers coûts ou commissions sont imputés sur les distributions des différentes classes de part en pourcentage de chaque distribution ;
 - c. lors du calcul de la valeur d'inventaire, dans le cadre de l'attribution d'engagements (y compris les frais et commissions dus ou échus) aux différentes classes de parts, si les engagements des différentes classes de parts diffèrent en pourcentage de leurs valeurs nettes d'inventaire respectives, à savoir si (i) des taux de commission différents sont appliqués aux différentes classes de parts ou si (ii) des charges de coûts propres à chaque classe sont imputées ;
 - d. lors du calcul de la valeur d'inventaire dans le cadre de l'attribution des revenus ou des gains en capital aux différentes classes de parts, dans la mesure où les revenus ou les gains en capital résultent d'opérations qui n'ont été effectuées que dans l'intérêt d'une classe de parts ou dans l'intérêt de plusieurs classes de parts, mais pas en proportion de leur quote-part dans la fortune nette du fonds.

Compte de fortune

	28.06.24
(Valeur vénale)	CHF
<hr/>	
Valeurs mobilières	
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs	2'692'344.82
Obligations, obligations convertibles	2'255'041.48
Parts d'autres placements collectifs	9'824'911.67
Avoirs en banque	
à vue	1'863'736.11
à terme	4'500'000.00
Autres actifs	34'093.67
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	21'170'127.75
Autres engagements	-19'077.31
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	21'151'050.44

Variation de la fortune nette

	06.05.24
	28.06.24
	CHF
<hr/>	
Solde des mouvements de parts	20'937'509.85
Résultat total	213'540.59
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	21'151'050.44

Evolution du nombre de parts**Classe L (CHF)**

	06.05.24
	28.06.24
<hr/>	
Situation en début de période comptable	0.00
Parts émises	143'050.00
Parts rachetées	0.00
Situation à la fin de la période comptable	143'050.00
Valeur nette d'inventaire par part à la fin de la période comptable	CHF 101.05

Classe A (CHF)

	06.05.24
	28.06.24
<hr/>	
Situation en début de période comptable	0.00
Parts émises	67'021.00
Parts rachetées	705.99
Situation à la fin de la période comptable	66'315.01
Valeur nette d'inventaire par part à la fin de la période comptable	CHF 100.97

Compte de résultats	06.05.24
	28.06.24
	CHF
Revenus	
Revenus des valeurs mobilières	
Obligations, obligations convertibles	1'628.46
Parts d'autres placements collectifs	5'188.04
Revenus des avoirs	
à vue	5'650.34
à terme	750.00
Participation des souscripteurs aux revenus courus	-64.07
Total des revenus	13'152.77
Charges	
Rémunérations règlementaires versées :	
à la direction	-2'488.12
à la banque dépositaire	-1'244.05
au gestionnaire	-12'685.58
Frais de révision	-2'432.23
Intérêts passifs	-253.56
Autres charges	-7'274.24
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus courus	35.49
Total des charges	-26'342.29
Résultat net	-13'189.52
Gains/pertes du capital réalisés(-es)	12'597.43
Résultat réalisé	-592.09
Variations des gains/pertes du capital non-réalisés(-es)	214'132.68
Résultat total	213'540.59
<u>TER synthétique en % : Classe L (CHF)</u>	0.60
<u>TER synthétique en % : Classe A (CHF)</u>	1.11

Inventaire de la fortune

Désignation	Total au 06.05.24	Achats	Ventes	Total au 28.06.24	Cours	Valeur vénale CHF	en %
Actions et autres titres de participations et droits-valeurs							
Actions et autres titres de participations							
VONOVIA SE	0	8'000	0	8'000	26.55	204'551.82	0.97
<i>Allemagne</i>						204'551.82	0.97
Euro						204'551.82	0.97
CIE FINANCIERE RICHEMONT NAMEN AKT	0	1'500	1'500	0	0.00	0.00	0.00
NESTLE SA PREFERENTIAL SHARE	0	5'700	0	5'700	91.72	522'804.00	2.47
NOVARTIS AG PREFERENTIAL SHARE	0	4'700	0	4'700	96.17	451'999.00	2.14
PSP SWISS PROPERTY AG	0	1'900	0	1'900	115.30	219'070.00	1.03
ROCHE HOLDING LTD - DIVIDEND RIGHT CERT	0	1'900	0	1'900	249.50	474'050.00	2.24
SIKA - REGISTERED SHS	0	750	0	750	257.20	192'900.00	0.91
SWISS PRIME SITE AG-NAMEN AKT	0	2'500	0	2'500	85.20	213'000.00	1.01
UBS GROUP NAMEN-AKT	0	7'500	0	7'500	26.45	198'375.00	0.94
ZURICH INSURANCE GROUP - REG SHS	0	450	0	450	479.10	215'595.00	1.02
<i>Suisse</i>						2'487'793.00	11.76
Franc Suisse						2'487'793.00	11.76
Valeurs mobilières négociées en bourse						2'692'344.82	12.73
Actions et autres titres de participations						2'692'344.82	12.73
Actions et autres titres de participations et droits-valeurs						2'692'344.82	12.73

Inventaire de la fortune

Désignation	Echéance	Total au 06.05.24	Achats	Ventes	Total au 28.06.24	Cours	Valeur vénale CHF	en %
Obligations, Obligations convertibles								
Obligations								
IBM CORP 3.5 19-29 15/05S	15.05.29	0	250'000	0	250'000	93.41	209'842.46	0.99
NOVARTIS CAP 3.10 17-27 17/05S	17.05.27	0	250'000	0	250'000	95.47	214'476.87	1.01
ORACLE CORP 2.3 21-28 25/03S	25.03.28	0	250'000	0	250'000	90.37	203'007.66	0.96
<i>États-Unis</i>							627'326.99	2.96
SWEDEN GOV INTL BOND 4.375 24-26 30/01S	30.01.26	0	250'000	0	250'000	99.14	222'720.19	1.05
<i>Suède</i>							222'720.19	1.05
Dollar Us							850'047.18	4.01
NORDEA BANK ABP 1.8100 22-27 15/06A	15.06.27	0	200'000	0	200'000	101.09	202'187.00	0.96
<i>Finlande</i>							202'187.00	0.96
ABB 0.7522-27 25/03A	25.03.27	0	220'000	0	220'000	98.93	217'638.30	1.03
CEMBRA MONEY BA 0.1525 19-26 14/10A	14.10.26	0	200'000	0	200'000	97.14	194'280.00	0.92
MIGROS BANK 0.2500 19-27 10/12A	10.12.27	0	200'000	0	200'000	96.60	193'196.00	0.91
RAIFFEISEN SCHWEIZ 0.30 16-25 22/04A	22.04.25	0	200'000	0	200'000	99.17	198'341.00	0.94
SIKA 0.6 18-26 27/03A	27.03.26	0	200'000	0	200'000	99.12	198'244.00	0.94
SWISSCOM AG 1.50 14-26 14/07A	14.07.26	0	200'000	0	200'000	100.55	201'108.00	0.95
<i>Suisse</i>							1'202'807.30	5.69
Franc Suisse							1'404'994.30	6.65
Valeurs mobilières négociées en bourse							2'255'041.48	10.66
Obligations							2'255'041.48	10.66
Obligations, Obligations convertibles							2'255'041.48	10.66

Inventaire de la fortune

Désignation	Total au 06.05.24	Achats	Ventes	Total au 28.06.24	Cours	Valeur vénale CHF	en %
Parts d'autres placements collectifs							
INVESCO QQQ TRUST	0	450	0	450	479.11	193'732.77	0.92
<i>États-Unis</i>						193'732.77	0.92
Dollar Us						193'732.77	0.92
ISHS MSCI JAPAN MONTHLY -CHF-	0	2'200	0	2'200	95.67	210'474.00	0.99
UBS ETF MSCI ACWI H. CHF	0	10'500	0	10'500	187.58	1'969'590.00	9.30
<i>Irlande</i>						2'180'064.00	10.29
CS ETF (CH) ON SLI (R)	0	3'000	0	3'000	207.90	623'700.00	2.95
CS REF GREEN PROPERTY	0	2'273	0	2'273	119.50	271'623.50	1.28
SF SUSTAIN PROP	0	2'000	0	2'000	119.00	238'000.00	1.12
UBS SXI RE FD - ANTEILE -(CHF) A- DIS-	0	115'000	0	115'000	9.08	1'044'660.00	4.93
<i>Suisse</i>						2'177'983.50	10.28
Franc Suisse						4'358'047.50	20.57
Valeurs mobilières négociées en bourse						4'551'780.27	21.49
UBAM SWISS EQUITY -I- CAP	0	700	0	700	469.36	328'552.00	1.55
<i>Luxembourg</i>						328'552.00	1.55
H2O ADAGIO I CHF 4D	0	4	0	4	61'865.27	217'604.90	1.03
<i>Royaume-Uni</i>						217'604.90	1.03
CSIF (CH) BOND SWITZERLD AAA-BBB BL QB	0	1'100	0	1'100	938.39	1'032'229.00	4.88
CSIF (CH) I EQUITY WORLD EX CH	0	850	0	850	2'278.99	1'937'141.50	9.15
CSIF CH EQ WD EX CH SC BLUE QB	0	250	0	250	1'598.92	399'730.00	1.89
ISHARES SBI AAA-BBB? BD IDX FD	0	1'100	0	1'100	952.91	1'048'201.00	4.95
VONTOBEL CH ETHOS EQ SWISS MD SM A	0	650	0	650	476.42	309'673.00	1.46
<i>Suisse</i>						4'726'974.50	22.33
Franc Suisse						5'273'131.40	24.91
Valeurs mobilières négociées sur un autre marché réglementé ouvert au public						5'273'131.40	24.91
Parts d'autres placements collectifs						9'824'911.67	46.40

Désignation	Valeur vénale CHF	en %
Avoirs en banque		
à vue	1'863'736.11	8.80
à terme	4'500'000.00	21.26
Avoirs en banque	6'363'736.11	30.06

Cours de change

1 EUR	=	CHF	0.96305
1 USD	=	CHF	0.89858

Informations des années précédentes

Date	Classe	Valeur nette d'inventaire par part		Nombre de parts en circulation	Fortune nette du fonds	Thésaurisation du revenu net par part
28.06.24	Classe L (CHF)	CHF	101.05	143'050.00	14'454'978.05	0.00
28.06.24	Classe A (CHF)	CHF	100.97	66'315.01	6'696'072.39	0.00